

République Française

.....
Liberté - Egalité - Fraternité
.....

ARRÊTÉ DU MAIRE N°44 /2026
ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
ANNEE 2026

Le Maire d'ALBITRECCIA

- Vu** le code général de la fonction publique ;
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;
Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ;
Vu la délibération n°16-1/2020 en date du 2 mars 2020 portant détermination des ratios promus/promouvables après avis du comité technique en date du 5 février 2020
Vu l'arrêté n° 81/2021 en date du 14 décembre 2021 portant établissement des Lignes Directrices de Gestion (LDG) après avis du comité technique en date du 13 décembre 2021,

ARRÊTE

ARTICLE 1 - Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année **2026** est établi comme suit :

Avancement au grade de : Adjoint technique principal de 1^{ère} classe

<u>Ordre</u>	<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
1	NESI FRANCOIS DOMINIQUE	Adjoint technique principal de 2 ^e classe	<u>01/10/2026</u>

Avancement au grade de : Adjoint technique principal 2^e classe

<u>Ordre</u>	<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
1	CESARI JULIE	Adjoint technique	<u>07/12/2026</u>

Avancement au grade de : Adjoint administratif principal 1^{er} classe

<u>Ordre</u>	<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
1	ORSONI VIRGNIE	Adjoint administratif principal de 2 ^e classe	<u>15/12/2026</u>

Avancement au grade de : Agent de maîtrise principal

<u>Ordre</u>	<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
1	CAUWEL ANTHONY	Agent de maîtrise	<u>01/01/2026</u>

ARTICLE 2 Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de Gestion de la Corse du Sud** qui en assurera la **publicité** conformément aux dispositions de l'article L522-26 du code général de la fonction publique.

ARTICLE 3 Le Secrétaire Général de Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera : - publié ou affiché en collectivité, ou l'établissement public

Fait à ALBITRECCIA, le 01/10/2026



LE MAIRE

PIERRE PAUL LUCIANI

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

PUBLIÉ LE :